



ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2017/2018

Concerne : Résultats, recours et reprise des cours

Réf. : DL/ED – PAR – avis 2017-sept-02

Vendredi 1^{er} septembre 2017

18 h 00 Affichage des résultats dans le hall de liaison
Rencontre possible jusqu'à 19 h 00
1^{er} degré : Mme Ravaux (local 011),
2^e degré : M. Deloge (local 011),
3^e degré : M. Lorge (local 224).

Après la communication des résultats de 2^e session, et s'ils constatent un vice de forme, ou s'ils disposent d'un élément nouveau, les parents ou les élèves majeurs peuvent introduire un recours écrit contre les décisions d'attestations B (réussite avec restriction) et C (échec) voire le résultat des épreuves de qualification, pour le mardi 5/9 à 10 h 00 au plus tard. Il doit être signé par les requérants et clairement identifié (nom, prénom, adresse, classe précise) et formellement motivé. Un modèle (non obligatoire, mais conseillé) est disponible sur la page d'accueil du site web ou à l'accueil (porterie).

Les épreuves pourront être consultées uniquement le lundi 4/9 de 14 h 00 à 15 h 40.

La notification de la décision prise à la suite de cette (éventuelle) procédure de recours interne vous sera communiquée le mercredi 6 septembre à 17 h 00. Un courrier vous sera aussi envoyé. Il existe pour des cas exceptionnels une procédure externe (à condition d'avoir introduit un recours interne). Le texte de cette procédure a été distribué à la mi-mai (et est toujours disponible sur le site web de l'école saint-andre-charleroi.be, sous l'onglet « documents à télécharger », choisir les documents [avis 01 de juin 2017](#)).

Tout recours introduit par fax ou courriel/formulaire web doit être confirmé par lettre.

Lundi 4 septembre

9 h 00-12 h 10 Rentrée des élèves de 1^{re} commune et différenciée
10 h 00-12 h 10 Accueil et cours en 2^e commune et différenciée
13 h 30-15 h 30 Remise des formules provisoires (CESS) pour les élèves de 6^e et 7^e ayant réussi en deuxième session (se présenter au bureau de Mme Flémal - 314)

Mardi 5 septembre

8 h 30 - 12 h 10 Cours normaux pour les élèves du 1^{er} degré
9 h 30 - 12 h 10 Rentrée et cours pour les élèves de 3^e et 5^e
10 h 30 - 12 h 10 Rentrée et cours pour les élèves de 4^e et 6^e (7^e)

Mercredi 6 septembre

8 h 30 - 13h00 Cours normaux pour tous les élèves
15h00 Conseil de classe de recours
17h00 Affichage des décisions du conseil de recours

Jeudi 7 septembre et vendredi 8 septembre

8 h 30 - 14h50 Cours normaux pour tous les élèves

La direction